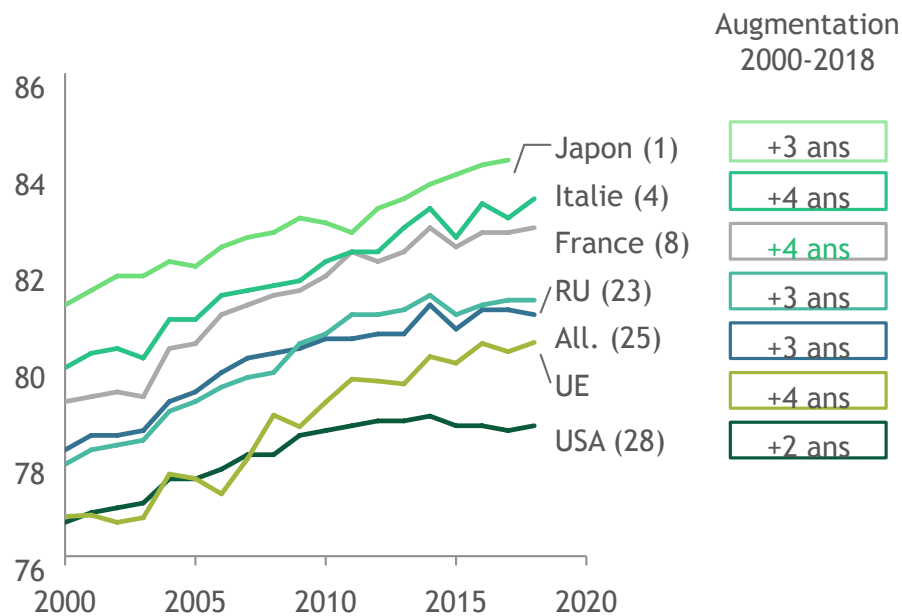
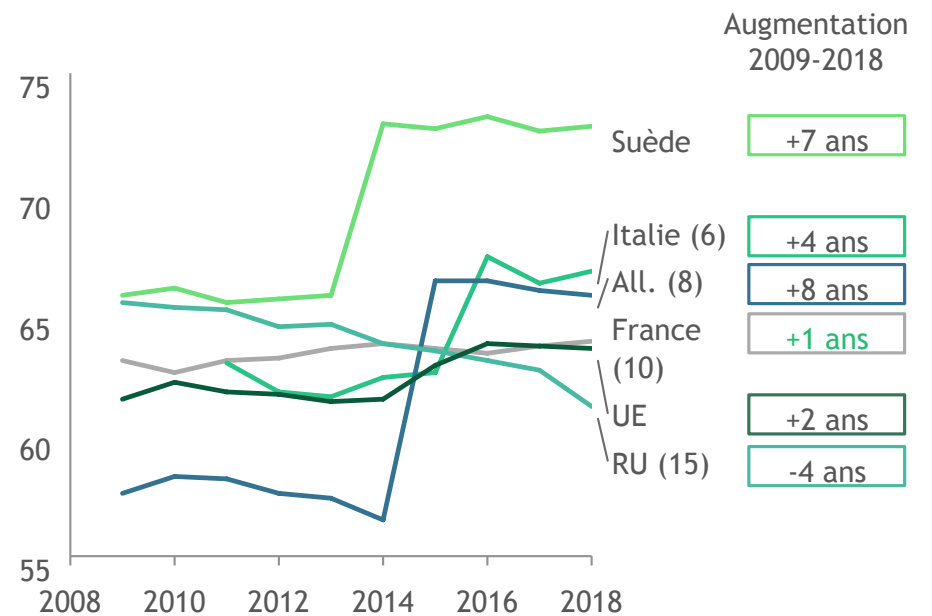


Une des plus longues espérance de vie à la naissance et une espérance de vie en bonne santé stable

Espérance de vie à la naissance, la France 8^{ème} pays de l'OCDE en 2018¹



Espérance de vie en bonne santé, la France 10^{ème} pays de l'UE en 2018²



Notes : L'espérance de vie à la naissance est définie comme le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si le taux de mortalité actuel n'évolue pas. L'espérance de vie sans incapacité est le nombre d'années qu'une personne d'un âge donné peut espérer vivre en bonne santé.
Sources : 1. OCDE 2. Eurostat. Analyse du BCG.